

## **Accueil de loisirs**



Ufcv Normandie 27 Avenue du 6 juin 14 000 CAEN



# Principes et modalités de réservation

# Pourquoi réserver ?

La réservation permet de vous assurer de l'accueil de votre enfant sur une période donnée. Cette réservation est obligatoire car les conditions d'organisation le nécessitent (commande de repas, embauche d'animateurs, places limitées pour des sorties...).

Le principe de réservation vous engage à respecter les périodes demandées. Il occasionne un travail de gestion important pour l'Ufcv et c'est pour cela que nous nous efforçons de développer des modes de réservations adaptés aux situations de chaque famille accueillie en veillant autant que possible à faciliter l'accès des enfants aux accueils sans contraindre plus que nécessaire les familles à des procédures de réservations trop engageantes.

# 2 Comment réserver ?

Les réservations peuvent s'effectuer de deux façons :

- Par internet dans votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr
- Sur support papier auprès de votre accueil de loisirs

Attention, ces 2 modes sont distincts. Vous ne pouvez pas utiliser les 2 façons pour une même réservation.

#### **→** Par internet

Connectez-vous sur votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr, allez sur « Nouvelle réservation », cliquez sur l'enfant concerné par la réservation et suivez les consignes suivantes :

- 1 Choisir parmi la liste, la période de réservation (mercredis, vacances de printemps...)
- 2 Sélectionner les plages de réservations dans le calendrier proposé
- 3 Confirmer vos choix de réservation

Si toutefois, vous souhaitez annuler votre réservation, vous aurez la possibilité de le faire selon les conditions précisées dans le règlement intérieur.

Votre espace personnel conserve en archive l'ensemble de vos réservations.



# Principes et modalités de réservation

#### **→** Sur support papier

- 1 Retirer une fiche de réservation à l'accueil de loisirs ou la télécharger sur le site portail-animation.ufcv.fr (documents suivants)
- 2 Remplir la fiche de réservation en indiquant vos choix de réservation et en la signant
- 3 Remettre votre fiche dument remplie aux responsables de l'accueil de loisirs (les délais sont précisés dans le règlement intérieur).

•

NB: Lors de l'enregistrement de votre fiche, nous pourrions être amenés à invalider votre réservation (faute de place disponible). Dans ce cas nous vous contacterons par e-mail ou téléphone dans les meilleurs délais.



Fait à:

Le:

### **VACANCES D'ETE: DU 09 JUILLET AU 17 AOÛT 2018**

LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

| 1 L'ENFANT   | 6                   |                            |                                 |                         |                            |
|--|---------------------|----------------------------|---------------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Une fiche de réservation par e   |                     | D                          | ate de naissance :              | /                       | . Garçon Fille             |
| 2 DATES DE RÉSERVATIO  | ON                  |                            |                                 |                         |                            |
| Cochez les souhaits de réservation   |                     |                            |                                 |                         |                            |
| Semaine 28   | Lundi<br>09/07/2018 | <b>Mardi</b><br>10/07/2018 | Mercredi<br>11/07/2018          | Jeudi<br>12/07/2018     | Vendredi<br>13/07/2018     |
| Semaine 29   | Lundi<br>16/07/2018 | Mardi<br>17/07/2018        | Mercredi<br>18/07/2018          | Jeudi<br>19/07/2018     | Vendredi<br>20/07/2018     |
| Semaine 30   | Lundi<br>23/07/2018 | <b>Mardi</b><br>24/07/2018 | Mercredi<br>25/07/2018          | <b>Jeudi</b> 26/07/2018 | Vendredi<br>27/07/2018     |
| Semaine 31   | Lundi<br>30/07/2018 | <b>Mardi</b><br>31/07/2018 | Mercredi<br>01/08/2018          | <b>Jeudi</b> 02/08/2018 | <b>Vendredi</b> 03/08/2018 |
| Semaine 32   | Lundi<br>06/08/2018 | <b>Mardi</b><br>07/08/2018 | Mercredi<br>08/08/2018          | Jeudi<br>09/08/2018     | Vendredi<br>10/08/2018     |
| Semaine 33   | Lundi<br>13/08/2018 | <b>Mardi</b> 14/08/2018    | Mercredi<br>15/08/2018<br>Férié | <b>Jeudi</b> 16/08/2018 | Vendredi<br>17/08/2018     |
| L'enfant devra être présent au minimum trois jours d'une même semaine pour que la réservation soit validée par l'équipe de direction. Dans le cas contraire, la réservation sera invalidée.  Pour toute modification de présence, je m'engage à prévenir le directeur de l'accueil de loisirs. |                     |                            |                                 |                         |                            |

Nom du signataire :

Signature: